

Minister  
of Natural Resources



Ministre  
des Ressources naturelles

Ottawa, Canada K1A 0E4

**DEC 17 2018**

Monsieur James Maloney, député  
Président, Comité permanent des ressources naturelles  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur le président,

C'est avec plaisir que je répons, au nom du gouvernement du Canada, aux recommandations formulées dans le rapport du Comité permanent intitulé : *Repenser le système canadien d'information sur l'énergie : Les modèles de collaboration dans une économie fondée sur les données*, publié le 4 octobre 2018.

Le gouvernement apprécie le travail important du Comité, a examiné ses conclusions et souscrit à ses recommandations. À cette fin, le gouvernement prend des mesures concrètes pour donner suite à ces recommandations.

Le gouvernement convient qu'un guichet unique aiderait à remédier aux limites du système actuel et a l'intention de créer un site Web d'information sur l'énergie qui fournirait un accès coordonné aux données énergétiques de Statistique Canada, intégrerait les principaux produits d'information des partenaires fédéraux et ferait le lien avec les ressources des provinces et des territoires au fil du temps.

Notant que l'information sur l'énergie comporte de sérieuses lacunes, le gouvernement reconnaît la nécessité de nouvelles données. Un certain nombre d'améliorations progressives des données énergétiques liées à la transition vers une réduction des émissions de carbone sont prises en considération, en s'appuyant sur les investissements budgétaires précédents à l'appui de politiques en matière de croissance propre; de la Stratégie de données sur les technologies propres; d'une stratégie de données pangouvernementale cherchant à améliorer la manière grâce à laquelle le gouvernement fédéral recueille, utilise et échange des données; et de la modernisation de Statistique Canada.

Le gouvernement reconnaît que la normalisation entre les fournisseurs est une étape cruciale vers une information énergétique plus fiable, complète et cohérente à l'interne. Il existe déjà une certaine coordination au Canada par l'intermédiaire du Comité fédéral-provincial-territorial sur les statistiques économiques. Le gouvernement prévoit également

**Canada**

faire participer les provinces et les territoires au cours de la prochaine année, par l'intermédiaire de forums existants, pour renforcer la collaboration en matière d'information sur l'énergie.

La réponse du gouvernement ci-jointe discute de l'importance et de la complexité du système d'information sur l'énergie et décrit le travail entrepris par notre gouvernement pour donner suite aux recommandations du Comité.

Au nom du gouvernement du Canada, je tiens à remercier les membres du Comité permanent ainsi que son personnel pour les efforts qu'ils ont consacrés à la préparation de ce rapport, sans oublier les nombreux témoins qui nous ont fait part de leurs précieuses connaissances sur l'état du système d'information énergétique du Canada. Certes, cela ne met pas un terme au débat, et j'espère continuer le travail avec vous sur cet enjeu.

Veillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de mes meilleurs sentiments.



Amarjeet Sohi, C.P., député

Pièce Jointe : (1)

**RÉPONSE DU GOUVERNEMENT DU CANADA AU 10E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DES  
RESSOURCES NATURELLES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES INTITULÉ : REPENSER LE  
SYSTÈME CANADIEN D'INFORMATION SUR L'ÉNERGIE : LES MODÈLES DE COLLABORATION  
DANS UNE ÉCONOMIE FONDÉE SUR LES DONNÉES**

**Introduction**

Le gouvernement du Canada accueille avec satisfaction le dixième rapport du Comité permanent des ressources naturelles intitulé *Repenser le système d'information énergétique du Canada : Modèles collaboratifs dans une économie axée sur les données*. Le gouvernement aimerait remercier les membres du Comité pour leurs efforts d'évaluation du système d'information énergétique du Canada et pour avoir souligné la gamme de problèmes découlant du cadre complexe et disparate pour les nombreuses organisations qui recueillent des données sur l'énergie dans le pays. Le gouvernement souhaite également remercier les témoins qui ont fourni des témoignages d'experts et partagé leurs points de vue sur la situation de l'information sur l'énergie au Canada.

En tant que chef de file mondial en matière d'énergie, Le Canada a besoin de solide information sur l'énergie. Le système d'information énergétique actuel du Canada, qui oriente la prise de décision autour des enjeux liés à l'énergie, constitue la contribution conjointe de plusieurs organisations. Chacune a son propre mandat et contribue de manière unique à la collecte, à l'analyse et à la diffusion d'information sur l'énergie.

- Au sein du gouvernement du Canada, il y a quatre ministères ou organismes, chacun participant à la collecte de renseignements sur l'énergie : Statistique Canada est le principal fournisseur de statistiques énergétiques nationales et régionales; l'Office national de l'énergie produit des prévisions de l'offre et de la demande d'énergie; Environnement et Changement climatique Canada surveille les émissions et modélise les impacts des politiques environnementales sur le secteur de l'énergie et Ressources naturelles Canada partage des faits et de l'information à l'appui du développement et de l'utilisation responsables des ressources énergétiques.
- Reflétant leur contrôle sur de nombreux aspects des ressources énergétiques, les gouvernements provinciaux et territoriaux sont également des fournisseurs essentiels d'information sur l'énergie, avec plusieurs fournisseurs clés – ministères, régulateurs et services publics – dans chaque territoire de compétence.
- Il existe également de nombreux autres contributeurs, notamment des associations de l'industrie, des organisations autochtones, des établissements universitaires, des groupes de réflexion et des organisations internationales qui fournissent une gamme de données, d'analyses et de prévisions uniques.

## LE RÔLE DU GOUVERNEMENT DU CANADA DANS L'INFORMATION SUR L'ÉNERGIE

**Statistique Canada** a pour mandat de recueillir, de compiler, d'analyser et de publier un large éventail de statistiques sur les activités commerciales, industrielles, financières, sociales et économiques des Canadiens et Canadiennes.

- Fournit des statistiques sur la production, la transformation, la distribution et l'utilisation de l'énergie, notamment dans son rapport phare intitulé *Bulletin sur la disponibilité et l'écoulement d'énergie au Canada*.
- Produit des statistiques économiques générales sur les secteurs de l'énergie et des technologies propres (ex. : emplois, PIB, productivité, investissements, importations / exportations).
- Facilite l'accès aux microdonnées détaillées sur l'énergie.

**Ressources naturelles Canada** cherche à renforcer le développement et l'utilisation responsables des ressources naturelles du Canada et la compétitivité des produits tirés des ressources naturelles du pays.

- Tient à jour la base de données nationale sur la consommation d'énergie afin de soutenir les programmes d'efficacité énergétique.
- Publie le *Cahier d'information sur l'énergie*, source de faits faisant autorité sur des sujets liés à l'énergie.
- Prépare les soumissions du Canada à l'Agence internationale de l'énergie qui appuient les bases de données et les rapports mondiaux.

**L'Office national de l'énergie** réglemente les pipelines, les lignes électriques, le développement énergétique et le commerce dans l'intérêt public canadien, en tenant compte de facteurs économiques, environnementaux et sociaux.

- Collecte / diffuse des données sur le commerce de l'énergie et les pipelines pour soutenir ses fonctions de réglementation.
- Fournit chaque année des perspectives énergétiques nationales et régionales dans *Perspectives énergétiques du Canada* permettant de prévoir l'offre et la demande en énergie du Canada selon différents scénarios.
- Publie *Aperçu du marché* hebdomadairement et d'autres analyses de problèmes énergétiques clés.

**Environnement et Changement climatique Canada** est le principal ministère fédéral responsable de la surveillance de l'environnement, de l'élaboration de politiques et de réglementations environnementales et de la mise en application des lois environnementales.

- Effectue des analyses d'impact des principales politiques environnementales ayant une incidence sur le secteur de l'énergie.

- Produit l'inventaire national des gaz à effet de serre et les projections des émissions de gaz à effet de serre du Canada.
- Collecte / rapporte les émissions au niveau de l'installation grâce au Programme de déclaration des gaz à effet de serre et à l'*Inventaire national des rejets de polluants*.
- Prépare la soumission du *Rapport biennal du Canada sur les changements climatiques aux Nations Unies*.

Le rapport du Comité souligne les limites de l'approche complexe, décentralisée et disparate du Canada en matière d'information sur l'énergie. Il constate que :

- Les données énergétiques décentralisées du Canada, bien qu'abondantes, peuvent être difficiles à naviguer, à interpréter et à vérifier, en particulier pour les non-experts;
- La mesure des données, les définitions, les outils de politique et les normes de rapport varient selon les territoires de compétence canadiens et les fournisseurs d'information, ce qui entraîne des contradictions qui limitent la cohérence et l'utilisation de certaines données nationales et peuvent créer une confusion quant aux sources officielles ou correctes;
- Les données énergétiques canadiennes sont généralement déclarées 12 à 18 mois après la fin de l'année; certaines ont jusqu'à 5 ans de retard. Ces délais sont considérés comme trop longs pour une économie en rapide évolution, caractérisée par une demande croissante d'information en temps réel.
- Les chercheurs sont parfois incapables d'accéder aux fichiers sources des analyses énergétiques nationales en raison de règles de propriété industrielle et/ou de confidentialité.
- Certains renseignements sur l'énergie au Canada sont incomplets ou font défaut.

Le rapport du Comité indique également que « le Canada tirerait avantage de l'établissement d'un « guichet unique », où les Canadiens, l'industrie et les décideurs auraient accès à une information régionale et nationale détaillée qui soit exacte, à jour, transparente, exhaustive, conviviale, intrinsèquement cohérente, gratuite, adaptable aux besoins des divers secteurs et à l'abri de toute influence politique ». Compte tenu de la diversité des fournisseurs de données et des utilisateurs d'information sur l'énergie au Canada, le Comité a déterminé que la collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, l'industrie, les universités, la société civile et les gouvernements autochtones était la clé du succès de la réforme du système existant. Tout en reconnaissant que « la réforme du système d'information énergétique du Canada ne parte pas de zéro », le Comité a souligné que la question nécessitait une attention supplémentaire considérable compte tenu de « l'évolution rapide dans le secteur de l'énergie et de la dynamique complexe de la demande et de l'approvisionnement en données à l'ère numérique ».

Les recommandations du Comité sont conformes aux conclusions de nombreuses discussions nationales entre les niveaux de gouvernement, les intervenants et les experts en énergie, en environnement et en économie. La question a été abordée par les provinces, les territoires et les groupes autochtones durant l'élaboration du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. De même, l'information sur l'énergie et son rôle dans la prise de décision transparente ont été pris en compte lors du dialogue Génération Énergie, qui a vu la mobilisation de plus de 380 000 Canadiens et Canadiennes. Enfin, des tables d'experts telles que le Conseil Génération Énergie et le Comité d'experts sur la modernisation de l'Office national de l'énergie ont examiné la question en profondeur. Au cours de chaque initiative, des diagnostics et des ordonnances similaires ont été élaborés, notamment la nécessité de combler les principales lacunes en matière de données, de normaliser les définitions et les mesures de l'énergie dans les organisations déclarantes et de créer un répertoire central d'information sur l'énergie.

Le gouvernement du Canada a apporté un certain nombre d'améliorations ciblées à l'information sur l'énergie, en mettant l'accent sur les efforts visant à combler les lacunes dans l'information nécessaire pour guider la transition vers un avenir énergétique faible en carbone. Par exemple, soutenu par des investissements dans les données des budgets de 2016 et de 2017, le Canada est récemment devenu le premier pays à mesurer les impacts économiques, sociaux et environnementaux des technologies propres et de l'énergie propre dans un cadre comptable national. Les données ainsi recueillies aideront le Canada à conquérir des parts du marché mondial des technologies propres en forte croissance.

Compte tenu de la complexité du système d'information énergétique actuel, conformément aux recommandations du Comité, le gouvernement adopte une approche progressive et collaborative visant à mettre en place un système d'information énergétique parfaitement coordonné. Une telle approche permettra au gouvernement de suivre et d'évaluer les progrès accomplis par rapport à ses objectifs.

En guise de première étape vers un système d'information sur l'énergie mieux coordonné, le gouvernement du Canada s'emploie à créer un site Web qui fournira un point d'accès unique à l'information fédérale sur l'énergie. Ce site Web convivial simplifiera l'accès aux données énergie-environnement-économie de Statistique Canada, intégrera les principaux produits d'information d'autres fournisseurs fédéraux (ex. : perspectives énergétiques, prévisions d'émissions, faits de base sur le secteur de l'énergie et ses liens avec l'environnement et l'économie) et inclura des liens vers des ressources provinciales et territoriales.

Ensuite, pour amorcer des progrès en vue d'une approche plus collaborative de l'information sur l'énergie, le gouvernement du Canada associe les provinces, les territoires et les organisations autochtones par le biais de la Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines (CMEM) pour renforcer la collaboration afin d'améliorer l'information sur l'énergie. Dans le

cadre de ce forum, les partenaires identifieront les domaines de collaboration potentiels, notamment dans le domaine des définitions communes de l'énergie, des mesures et des normes en matière de rapport.

Troisièmement, en ce qui concerne la recommandation du Comité sur la création d'un guichet unique pour les renseignements sur l'énergie, l'expérience acquise aux premières étapes décrites ci-dessus aidera le gouvernement à évaluer les progrès faits pour mettre en place un système d'information énergétique coordonné et examiner les options futures.

Compte tenu de ces objectifs, le gouvernement du Canada a répondu ci-dessous aux trois recommandations du rapport du Comité.

### Réponse aux recommandations du Comité

**Recommandation n° 1 :** Le Comité recommande que le gouvernement du Canada désigne un « guichet unique » d'information sur l'énergie régionale et nationale détaillée qui soit exacte, à jour, transparente, exhaustive, conviviale, intrinsèquement cohérente, gratuite, adaptable aux besoins des divers secteurs et à l'abri de toute influence politique. À cet égard, le Comité recommande que le gouvernement collabore avec l'industrie, la société civile, les établissements de recherche, les gouvernements et communautés autochtones, ainsi qu'avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, pour :

- a) évaluer la possibilité d'intégrer l'éventuel fournisseur d'information au sein d'un organisme fédéral en place, par rapport à la création d'une toute nouvelle agence canadienne d'information sur l'énergie;
- b) veiller à ce que l'éventuel fournisseur d'information sur l'énergie soit politiquement indépendant et à ce qu'il ait le pouvoir législatif requis pour recueillir, certifier, analyser et diffuser les données sur l'énergie dans des délais concurrentiels;
- c) établir des mesures suffisantes de protection des données sur l'énergie confidentielles ou de nature délicate obtenues du public, des entreprises privées et d'autres organisations;
- d) incorporer les pratiques exemplaires des organismes internationaux équivalents, s'il y a lieu.

**Réponse du gouvernement à la recommandation n° 1 :** Le gouvernement du Canada a discuté du système d'information énergétique actuel avec des experts par l'entremise de Génération Énergie, du Comité d'experts sur la modernisation de l'ONE, ainsi que des Tables de stratégies économiques des ressources de l'avenir et des technologies propres. Alors que le système actuel génère une vaste gamme de données, les renseignements sont dispersés entre différents fournisseurs. Les experts conviennent que la désignation d'un « guichet unique » d'information sur l'énergie au Canada aiderait à remédier aux limites bien connues du système relativement décentralisé du Canada.

Dans un premier temps, le gouvernement du Canada s'emploie à rationaliser l'accès à l'information sur l'énergie fournie par les ministères et organismes fédéraux. Cela comprend le lancement d'un site Web d'information sur l'énergie qui constitue un premier pas vers un « guichet unique ». Le site Web fournit un point d'accès unique aux données intégrées énergie-environnement-économie de Statistique Canada et rehausse le profil des principaux produits d'information existants d'autres fournisseurs fédéraux (ex. : *Cahier d'information sur l'énergie*, *Avenir énergétique du Canada* et *Projections des émissions de gaz à effet de serre au Canada*). Il comprendra des liens vers des ressources de partenaires provinciaux et territoriaux. Le site Web pourrait être étendu progressivement avec le temps pour intégrer des données et des renseignements supplémentaires provenant de partenaires.

Cela s'appuie sur les récents succès du gouvernement du Canada en ce qui concerne la cohérence des données énergétiques entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, grâce à la Coopération nord-américaine en matière d'information sur l'énergie (CNAIE). Un mémorandum d'accord trilatéral signé en 2014, puis élargi en 2016, a créé le cadre institutionnel pour le partage d'information entre pays. Ce cadre a donné lieu à des définitions et à des mesures cohérentes des importations et des exportations d'énergie, à des cartes complètes des infrastructures et des ressources énergétiques nord-américaines à des fins d'investissement et de planification, et à des perspectives intégrées pour la production et le commerce de l'énergie de chaque pays, reflétant l'interdépendance des marchés énergétiques nord-américains. La CNAIE a contribué à améliorer l'accessibilité et la qualité des renseignements sur l'énergie à travers le continent en introduisant de l'information diverse sur un portail trilatéral ([NACEI.org](http://NACEI.org)).

---

**Recommandation n° 2 :** Le Comité recommande que le gouvernement du Canada collabore avec l'industrie, les établissements de recherche, les gouvernements et communautés autochtones, ainsi qu'avec les gouvernements provinciaux et territoriaux afin de relever les lacunes dans l'information canadienne sur l'énergie et de combler ces lacunes en offrant aux collecteurs de données concernés un soutien financier, juridique ou administratif, selon les besoins.

**Réponse du gouvernement à la recommandation n° 2 :** Le gouvernement du Canada convient qu'une collaboration est nécessaire pour que le système d'information énergétique du pays continue de fournir des données et des analyses pertinentes dans un contexte énergétique en mutation. Il a demandé des conseils sur l'évolution des besoins en données, afin de soutenir la transition vers une réduction des émissions de carbone dans un certain nombre de contextes, notamment lors d'un engagement sans précédent avec les Canadiens et Canadiennes sur l'avenir énergétique du Canada grâce à Génération Énergie.

S'appuyant sur le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques et sur la Stratégie énergétique canadienne provinciale et territoriale, le dialogue Génération Énergie visait à faire participer les Canadiens et Canadiennes à l'élaboration d'une vision collective à long terme pour l'avenir de l'énergie à faible émission de carbone du Canada. Plus de 380 000 intervenants canadiens ont participé à des ateliers, à des webinaires et à un engagement en ligne. Le dialogue a abouti à un forum de deux jours réunissant 670 parties prenantes du secteur de l'énergie, des universitaires, des représentants gouvernementaux, des peuples autochtones et des jeunes, afin de débattre des thèmes fondamentaux qui se sont dégagés de ce dialogue. Cet exercice a mis en évidence les lacunes en matière de données et la nécessité de disposer de données énergétiques opportunes, objectives et crédibles, en particulier pour appuyer la prise de décision concernant quatre axes de réduction du carbone : réduire la consommation d'énergie, passer à une électricité plus propre, utiliser plus de carburants renouvelables et produire du pétrole et du gaz plus propres.

En ayant à l'esprit les résultats de ce dialogue, le gouvernement du Canada a lancé un certain nombre d'initiatives qui permettront de combler les lacunes les plus criantes en matière de données afin d'orienter la transition vers un avenir énergétique plus inclusif et à faibles émissions de carbone.

Par exemple, Statistique Canada améliore la collecte de données dans un certain nombre de domaines, afin de mieux comprendre les changements dans le secteur de l'énergie au Canada. Cela inclut de combler les lacunes de données liées aux énergies renouvelables, aux biocarburants, aux produits pétroliers raffinés et à la diversité du secteur, y compris la participation des femmes et des peuples autochtones. Des efforts sont également en cours pour fournir des données plus détaillées, notamment à l'échelle provinciale et territoriale. Afin de soutenir le dialogue sur la transition vers une réduction des émissions de carbone, le rapport phare Avenir énergétique du Canada est maintenant produit annuellement, ainsi que des visualisations interactives pour montrer en quoi l'avenir énergétique du Canada diffère selon différents scénarios.

Ces initiatives s'appuient sur les récents succès remportés par le gouvernement du Canada dans la lutte contre les principales lacunes en matière de données liées à la transition vers une réduction des émissions de carbone et au marché en pleine croissance des technologies et de l'énergie propres. Par exemple, dans le budget de 2016, Environnement et Changement climatique Canada a reçu un financement pour renforcer la base de données probantes et les actions soutenant les objectifs du gouvernement en matière de changement climatique, notamment dans les domaines de la science, de la communication des données et des politiques. De même, dans les budgets de 2016 et de 2017, le gouvernement a investi dans les données de technologies propres, notamment pour établir une stratégie de données de technologies propres. Enfin, dans le budget de 2018, le gouvernement s'est engagé à élaborer une stratégie pangouvernementale relative aux données, afin d'améliorer la façon dont le

gouvernement fédéral collecte, utilise et partage les données. Il s'appuiera sur l'expertise d'une Statistique Canada renouvelée et modernisée. Le gouvernement explorera également d'autres options, notamment par le biais d'une législation, pour garantir que Statistique Canada puisse répondre aux besoins de données du XXI<sup>e</sup> siècle.

À l'avenir, le gouvernement du Canada a également l'intention de faire participer les provinces, territoires et organisations autochtones ainsi que des experts externes à l'identification et à la hiérarchisation des futures lacunes dans les données relatives à la transition vers une réduction des émissions de carbone.

---

**Recommandation n° 3 :** Le Comité recommande que le gouvernement fédéral collabore avec l'industrie, la société civile, les établissements de recherche, les gouvernements et communautés autochtones, ainsi qu'avec les gouvernements provinciaux et territoriaux afin d'uniformiser les définitions, les mesures et les normes de déclaration obligatoire en matière d'énergie parmi les ordres de gouvernement et les organisations qui font rapport au Canada, et d'assurer la conformité de ces normes aux pratiques exemplaires et aux normes internationales.

**Réponse du gouvernement à la recommandation n° 3 :** Des définitions, des mesures et des normes de présentation de rapports communes en matière d'énergie contribueraient à renforcer la cohérence des renseignements sur l'énergie et à faciliter l'intégration des données de divers fournisseurs. Il s'agit d'une étape importante pour fournir aux Canadiens et Canadiennes des renseignements énergétiques plus fiables, complets et cohérents.

Le Canada dispose déjà d'un forum pour coordonner et améliorer les statistiques économiques entre partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux. Les membres du Comité des statistiques économiques adhèrent aux principes fondamentaux d'un système statistique national, notamment le maintien de la neutralité politique, la protection de la confidentialité et l'utilisation de pratiques statistiques saines. Les membres se réunissent chaque année pour coordonner leurs activités dans le cadre d'un protocole d'accord.

En complément des travaux du Comité des statistiques économiques et comme prochaine étape vers une collaboration accrue en matière de statistiques de l'énergie, le gouvernement du Canada mobilise les provinces, les territoires et les organisations autochtones dans le cadre de la Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines (CMEM). Cette conférence annuelle est un forum où les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que les leaders autochtones ont reconnu la nécessité de renforcer la collaboration afin d'améliorer l'information sur l'énergie. Dans le cadre de ce forum, les partenaires détermineront quels sont les domaines de collaboration potentiels, notamment dans le domaine des définitions communes de l'énergie, des mesures et des normes en matière de rapport.

À l'échelle internationale, Statistique Canada participe à différents forums, notamment la *Conférence des statisticiens européens de l'ONU*, le *Groupe d'Oslo sur les statistiques de l'énergie* et l'*Agence internationale de l'énergie*, afin d'établir des pratiques exemplaires en ce qui concerne la définition de l'énergie, les mesures et les normes de production de rapports.

Ces efforts de collaboration soutiennent l'amélioration continue des statistiques nationales du Canada et leur comparabilité internationale.

## Conclusion

Des renseignements plus cohérents sur l'énergie pourraient bénéficier tous les Canadiens et Canadiennes en améliorant la compréhension du public sur les problèmes énergétiques complexes, en permettant aux industries et aux consommateurs d'investir en connaissance de cause et en soutenant une politique judicieuse visant à assurer un avenir énergétique faible en carbone. Le gouvernement du Canada appuie les recommandations du Comité. Les initiatives récemment achevées, en cours et prévues prendront des mesures concrètes pour les atteindre.